

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE  
LE 21 SEPTEMBRE 2016 A 19h 30**

Sont présents :

Messieurs Jacques Comtois, Yvon Forget, Denis Huberdeau, Michel Robert, siégeant sous la présidence de monsieur Stéphane Bernard.

Sont également présents :

Madame Sylvie Turcot, monsieur Richard Dionne ainsi que monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Est absent :

Monsieur Alain Durand

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Michel Robert, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

**ACCEPTATION DU RAPPORT DU 22 JUIN 2016**

Il est proposé par monsieur Jacques Comtois, et unanimement résolu que le rapport du 22 juin 2016 est accepté tel que rédigé.

**DEMANDES DE MONSIEUR RICHARD DIONNE**

Considérant la demande de monsieur Richard Dionne relativement à un projet de reconstruction d'une résidence unifamiliale au 120, rue de l'Anse ;

Considérant que ce projet prévoit l'implantation de la résidence avec une marge latérale de 1 mètre au lieu de la norme de 2 mètres actuellement en vigueur ;

Le comité ne recommande pas au conseil municipal de procéder avec une dérogation mineure, et recommande que ce projet soit réalisé avec une marge latérale de 2 mètres.

**P.I.I.A. RICHARD DIONNE ; LOT 5 311 624**

Considérant la demande de conformité aux critères de P.I.I.A. de monsieur Richard Dionne relativement à une demande de permis pour la construction

d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 311 624, du cadastre de St-Marc ;

Considérant que la résidence unifamiliale sera implantée à 2 mètres de la ligne latérale nord ;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation ;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur ;

Il est proposé par monsieur Yvon Forget, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Michel Robert, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h30

Yvon Tardy  
Inspecteur municipal et  
Directeur des services techniques

Stéphane Bernard  
Président

Prochaine réunion : mercredi le 19 octobre 2016